

## DÉLIBÉRATION N° 22/3

Séance du 16 mars 2022

### Compte financier et exécution budgétaire pour 2021

**Vu** le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses articles 8 et 9,

**Vu** les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

**Vu** le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, M. Bruno Maquart,

**Vu** l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

**Vu** le rapport de gestion de l'ordonnateur, le compte financier de l'agent comptable et la liasse budgétaire annexée pour 2021,

#### Article 1

**Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants pour 2021 :**

- 992 ETPT dont 982 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 10 ETPT hors plafond d'emplois législatif ;
- 130 780 146 € d'autorisations d'engagement dont :
  - 68 409 631 € pour l'enveloppe de personnel ;
  - 44 082 027 € pour l'enveloppe de fonctionnement ;
  - 18 288 489 € pour l'enveloppe d'investissement ;
- 119 151 974 € de crédits de paiement dont :
  - 68 409 630 € pour l'enveloppe de personnel ;
  - 40 872 279 € pour l'enveloppe de fonctionnement ;
  - 9 870 065 € pour l'enveloppe d'investissement ;
- 152 937 428 € de recettes encaissées ;
- 33 785 454 € de solde budgétaire.

## Article 2

**Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie arrête les résultats patrimoniaux suivants pour 2021 :**

- 33 095 810 € de variation de trésorerie ;
- -4 180 892 € de résultat comptable ;
- 1 441 078 € de capacité d'autofinancement ;
- 33 015 675 € de variation du fonds de roulement.

## Article 3

**Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie décide d'affecter le résultat à hauteur de -4 180 892 € en report à nouveau, et le report à nouveau à hauteur de -7 231 444 € en réserves.**

Fait à Paris,  
Le 16 mars 2022

Le président du conseil d'administration

  
Bruno Maquart